

*Question à l'actualité*

**RWANDA  
LA RESPONSABILITE DE LA FRANCE\***

Aujourd'hui, au Rwanda, nous assistons au plus grand génocide qu'aït connu l'Afrique, au plus grand génocide qu'aït connu le monde ces dernières années. On ne saura jamais combien de Rwandais, qui avaient cru dans les espoirs de démocratisation et de réconciliation contenus dans les accords d'Arusha d'août 1993, ont disparu en quelques semaines : 200 000, 500 000 ? Derrière les charniers que la presse internationale nous révèle tous les jours, derrière les milliers de cadavres jetés dans les rivières, combien de milliers de familles (hommes, femmes et enfants) atrocement massacrées dans leur domicile ou dans leur fuite par des troupes fanatisées ? L'ampleur de la tragédie exige une réflexion et une politique qui bannissent net les calculs médiocres.

Or, il a fallu plus d'un mois pour que la nature des massacres soit reconnue par les autorités françaises : non pas seulement des « affrontements interethniques » comme l'ont suggéré plusieurs déclarations publiques, mais aussi un véritable génocide, comme l'ont enfin reconnu le ministre des Affaires étrangères, Monsieur Alain Juppé, à Bruxelles, le ministre de la Santé, Monsieur Douste-Blazy et Madame Michaux-Chevry, ministre des Droits de l'Homme ou Monsieur Bernard Kouchner de retour de la région à Genève.

Le langage et les choix officiels de la France doivent maintenant devenir clairs, en particulier sur les victimes et les auteurs de ce génocide. Les centaines de milliers de personnes massacrées sont des civils innocents, exécutés par familles entières, pour le simple fait d'être nés tutsi ou d'être des Hutu dénoncés comme « traîtres à leur ethnie » parce qu'ils

(\*) La rédaction a demandé un éditorial à J.-P. Chrétien sur les terribles événements du Rwanda. Nous nous sentons pleinement engagés par les analyses de notre collègue et ami (A.R. et C.M.T.).

sont opposants à la faction au pouvoir depuis vingt ans. Cette faction politico-militaire, composée essentiellement de la garde présidentielle et des milices des partis MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement) et CDR (Coalition pour la défense de la République), est directement responsable du génocide. Elle est représentée aujourd'hui par le « gouvernement » constitué le surlendemain de la disparition de l'ancien président Habyarimana.

Les propos officiels ne peuvent d'autant moins en rester à des clichés ethnographiques, que l'implication politique de notre pays dans l'évolution récente du Rwanda a été importante.

Depuis la fin des années 1980, la dérive totalitaire du régime de Kigali, confronté à des difficultés économiques, sociales et politiques, est devenue patente. L'entretien du clivage hutu-tutsi dans la société rwandaise par un système de fichages et de quotas et le refus de traiter dignement la question des quelques 600 000 réfugiés tutsi reposaient sur une idéologie qui traitait de façon persistante les citoyens tutsi comme une minorité étrangère dans leur propre pays. La montée des mouvements d'opposition démocratique à l'intérieur et l'ouverture d'un maquis par le Front patriotique rwandais depuis 1990-91 ont conduit la mouvance de l'ancien président Habyarimana à développer un véritable racisme. Les médias proches du pouvoir et des dirigeants du parti MRND ont fait appel à la peur, au mensonge et à la haine avec une virulence qui ne pouvait que déboucher sur des violences massives. Une enquête internationale révélait en mars 1993 la disparition de plus de 2 000 personnes dans des pogromes organisés par des responsables nationaux ou locaux de la mouvance présidentielle. A chaque étape des compromis intervenus avec l'opposition démocratique intérieure en 1991 et 1992, à chaque étape des négociations de paix d'Arusha entre le gouvernement de coalition mis en place à Kigali et le Front patriotique rwandais, de l'été 1992 à l'été 1993, des tueries calculées étaient déclenchées pour tenter de faire échouer ce processus. Les victimes en étaient déjà les Tutsi, traités en boucs émissaires, et des Hutu, dénoncés comme leurs « complices ». En 1992 des religieux occidentaux, une Italienne et un Canadien, ont aussi été les victimes de ces pogromes. Tout cela ne pouvait être ignoré.

Pendant toute cette période, d'octobre 1990 à la fin de 1993, la présence militaire française aux côtés du régime de Kigali a été permanente : assistance technique, renforts d'une ou plusieurs compagnies selon les moments, équipement, entraînement d'une armée dont les effectifs ont été multipliés

par au moins quatre, et en particulier de la garde présidentielle, constituée sur les modèles zaïrois et togolais. Simultanément des quantités très importantes d'armes ont été livrées ou vendues dans ce pays, par des canaux variés, où notre pays est souvent impliqué. Elles sont largement diffusées et les milices qui commettent les massacres utilisent conjointement armes blanches et armes à feu.

La France avait donc des possibilités d'action sur un régime qu'elle aidait à ce point. Or l'attitude qui a primé à Paris est hélas le silence : ni sur la dérive raciste du régime, ni sur les massacres comme celui du Bugesera en mars 1992, ni sur les atteintes répétée aux Droits de l'homme et les assassinats de leaders politiques ou de journalistes de l'opposition, nous n'avons entendu de prises de position claires. Le rapport accablant de la Fédération internationale des droits de l'homme en mars 1993 a été commenté de façon évasive. Les manœuvres scandaleuses du journal *Kangura* en décembre 1990 et du parti CDR en août-septembre 1992 pour impliquer les plus hautes autorités françaises dans sa propagande raciste n'ont pas reçu les démentis cinglants qu'on aurait espérés dans la patrie des Droits de l'homme. Tout se passe comme si, au contraire, l'exacerbation ethnique qui était au cœur de la propagande officielle recevait l'aval de notre pays : déclarations de l'ambassadeur de France à Kigali en 1991 sur la stabilité et l'équilibre régional, dont la signification n'était que trop claire dans ce contexte, affectation d'un officier français auprès de l'état-major rwandais en janvier 1992 au grand émoi de l'opinion démocratique, fantasmes sur des plans ougando-tutsi, voire anglais, de domination de la région entretenus au début de 1993, mépris de l'opposition intérieure, invitée en 1993 à rejoindre le giron présidentiel au nom d'une sorte de solidarité raciale et dont les dissensions internes ont été attisées.

L'ampleur de la catastrophe humaine qui frappe le Rwanda depuis le 7 avril dernier et la honte que fait rejaillir le bain de sang sur le régime de Kigali n'ont pas reçu de notre pays, durant plusieurs semaines, le traitement qui convenait. Comme les autres forces internationales venues évacuer les ressortissants étrangers, le contingent français n'a pas été en mesure d'éviter le massacre des milliers de personnes qui comptaient sur cette intervention (à commencer par les membres du personnel employé par la Coopération française). Mais le plus tristement révélateur et le plus affligeant dans ces circonstances a été l'accueil amical réservé à nos troupes par les milices responsables du génocide. Certains de nos compatriotes n'ont pas caché leur honte devant ce specta-

cle. D'autre part, au moment où des centaines de militants démocrates rwandais, où des dizaines de milliers de simples gens étaient atrocement massacrés, les avions de notre pays ont évacué vers la France quelques dizaines d'orphelins (médiatiquement très utilisés) et plusieurs des dirigeants de la faction présidentielle les plus impliqués dans les crimes contre l'humanité des derniers mois et des derniers jours. Certains ont même déjà été inculpés à ce titre par des juridictions étrangères. Le ministre des Affaires étrangères du « gouvernement » autoproclamé à Kigali, M. Bicamumpaka, et le chef du parti fasciste CDR, M. Barayagwiza, ont très vite été reçus à Paris, comme s'ils étaient représentatifs de l'avenir d'un pays dont ils sont les bourreaux.

Une évolution positive se dessine à la fin du mois de mai, suscitée sans doute par la montée de l'émotion dans l'opinion publique. Le Premier ministre du gouvernement de transition prévu par les accords d'Arusha d'août 1993, M. Twagiramungu, a enfin vu son rôle pris au sérieux. Mais la position de notre pays mérite une clarification urgente :

- les auteurs et les commanditaires du génocide doivent être clairement identifiés et dénoncés ;

- l'impératif de démarches judiciaires internationales contre les responsables de ces crimes contre l'humanité doit être affirmé, sans attendre un demi-siècle ;

- la France doit rompre ou suspendre tous ses accords militaires avec Kigali et s'engager à cesser toute fourniture d'armes vers ce pays ;

- les accords d'Arusha, dont l'application avait été sabotée à Kigali pendant trois mois par la faction présidentielle, doivent être respectés dans leur lettre et dans leur esprit, car ils représentent le seul texte fondant actuellement un pouvoir légitime au Rwanda, le Front patriotique rwandais qui en est une des composantes doit cesser d'être traité de « rebelle », les rescapés des autres formations de l'opposition démocratique doivent être aidés sans ambiguïté, les responsables de l'ancien parti unique MRND doivent être invités à se démarquer des commanditaires du génocide ;

- les interventions humanitaire prévues au niveau international doivent être appuyées sans arrière-pensées négatives, c'est-à-dire comme un moyen d'aider tous les réfugiés et rescapés, mais aussi d'arrêter les massacres et d'offrir le salut aux centaines de milliers de civils qui sont menacés d'être tués à leur tour au Sud du pays et non comme une « intervention » destinée à sauver la mise de la garde présidentielle et des milices responsables du génocide et qui prennent la population en otage de leur projet de « purification ethnique ».

Les positions officielles, les dialogues recherchés, les actions menées, doivent déboucher sur la reconstruction d'un Rwanda nouveau qui ne soit pas celui du racisme et des charniers.

Mais l'affaire rwandaise mérite aussi une clarification concernant les motivations et les options de la politique française dans cette partie de l'Afrique. La solidarité avec un pays francophone, souvent invoquée, peut-elle justifier l'appui à des régimes exécrables ? La culture française peut-elle rayonner compte non tenu des valeurs humaines qu'elle véhicule ? Pourquoi désespérer les démocrates africains qui voient dans notre pays la patrie des droits de l'homme ? Doit-on s'inquiéter aussi ridiculement de la menace que feraient peser sur notre langue quelques centaines des jeunes combattants du FPR qui ont appris l'anglais en exil et qui ne demandent qu'à apprendre le français s'ils peuvent rentrer définitivement dans leur pays ? Les gesticulations destinées à remettre en selle le président zairois Mobutu, un dictateur usé qui va laisser son pays dans un état de division, de ruine et de démoralisation inouï, en utilisant à cet effet la crise rwandaise, si elles se vérifiaient, seraient particulièrement indécentes.

D'une manière générale, des réponses claires peuvent-elles être données publiquement sur les intérêts, les calculs et les motivations exacts qui ont déterminé les choix de la politique de notre pays dans cette région d'Afrique ? En l'absence de tout gisement pétrolier ou minier important, s'agit-il de considérations géo-stratégiques ? Dirigées contre qui ? En faveur de quel type d'ordre politique ? Quels intérêts précis notre pays a-t-il défendus dans ses positions au Rwanda ? Pourquoi aucun débat parlementaire n'a-t-il été mené sur une question où notre pays était engagé à ce point ?

Nous demandons l'application de principes simples — clarté et fermeté — au service du combat pour la démocratie en Afrique.

14 juin 1994

**J.-P.C.**